

**PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE**  
**COMITE SYNDICAL** **Séance du 2 mars 2020**  
**A BELIN-BELIET (33)** **Délibération n° 62**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux-mille-vingt, le 2 mars à 17h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BELIET (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. LAGRAVE Renaud**.

**Étaient Présents** : **M. LAGRAVE Renaud** portant pouvoirs de Mme HARRIBEY Laurence et de M. TOUZEAU Jean, **Mme LAMARQUE Gisèle** portant pouvoir de Mme BARAT Geneviève, **Mme NADAU Marie-Françoise** portant pouvoir de M. DUDON Alain, **M. THIERRY Nicolas**, **M. GILLÉ Hervé**, **Mme PIQUEMAL Sophie**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, **M. BAUDY Serge** portant pouvoirs de M. DERVILLÉ Luc et de M. LAFON Bruno, **M. PEDEUBOY Jean-Louis**, **Mme CORMIER Claudine**, **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoir de M. DUPIOL Guy, **M. DUNOGUES Yves** portant de Mme TAPIN Martine, **M. GLEYZE Jean-Luc**, **M. ICHARD Vincent**, **M. PAIN Cédric** portant pouvoirs de M. DELUGA Frédéric et de Mme LE YONDRE Nathalie, **M. SORE Serge** portant pouvoir de Monsieur SARTRE Philippe.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme BARAT Geneviève ayant donné pouvoir à Mme LAMARQUE Gisèle, Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. TOUZEAU Jean ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DUDON Alain ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, M. DERVILLÉ Luc ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, M. DUPIOL Guy ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SARTRE Philippe ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. LAFON Bruno ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, Mme TAPIN Martine ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves.

Absents : M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. ROUFFIAT Bruno (excusé), M. LASSALLE Jean-Claude (excusé), Mme LEMONNIER Marie-Christine (excusée), Mme BRUN Yveline, Mme NAYACH Laure, Mme VEILLARD Carole.

**PATRIMOINE NATUREL :**  
**Partenariat PNRLG – Coopération Maroc**

Le Parc est investi dans une coopération avec le territoire marocain de Volubilis-Zerhoun, dans la province de Meknès depuis 2019. A ce titre, il contribue à la qualification du massif du Zerhoun en aire protégée selon les catégories de la loi marocaine de 2010 relative aux aires protégées.

En vue d'améliorer les connaissances sur les ressources naturelles et la biodiversité du territoire pour identifier les premières orientations de conservation et étoffer le dossier de candidature au statut de « parc naturel », le Parc co-organise avec l'association IFKER, le coordinateur local, un échange franco-marocain en avril 2020 en mobilisant des personnes ressources (naturalistes et scientifiques) des deux territoires coopérants sous forme d'un camp itinérant naturaliste et scientifique.

Dans le cadre de cette coopération et des budgets déjà alloués et délibérés en Comité Syndical, le parc prendra en charge les frais de déplacement de ces agents, et des autres participants au projet "caravane naturaliste".

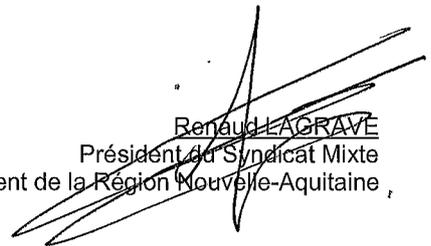
L'hébergement et la restauration sont pris en charge par les accueillants marocains.

Dans ce cadre,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical, DECIDE à la majorité** (un vote contre : Mme NADAU Marie-Françoise portant pouvoir de M. DUDON Alain) :

- **DE VALIDER** une convention type précisant le cadre de cet échange consistant en la mobilisation et la mise à disposition gracieuse d'agents sur la durée du séjour (7 jours pleins) en contrepartie d'une prise en charge du voyage et des frais de séjour.
- **D'AUTORISER le Président** à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,  
à Belin-Béliet, le 3 mars 2020.

  
**Renaud LAGRAVE**  
Président du Syndicat Mixte  
Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine